

# AVIS DES SOCIETES(\*)

## INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

### BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Siège Social : 70/72, Avenue Habib Bourguiba BP 520-1080 Tunis

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2011	PREMIER TRIMESTRE 2010	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2011 AU 31/03/2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 AU 31/03/2010	31/12/2010	VARIATION 1er Trim.11/ 1er Trim.10
<b>1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :</b>	<b>110 546 127,450</b>	<b>97 338 468,607</b>	<b>110 546 127,450</b>	<b>97 338 468,607</b>	<b>427 311 550,901</b>	<b>13,6%</b>
* Intérêts	77 356 708,465	65 018 120,959	77 356 708,465	65 018 120,959	285 947 556,270	19,0%
* Commissions en produits	15 220 123,733	13 113 267,261	15 220 123,733	13 113 267,261	62 947 212,761	16,1%
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	17 969 295,252	19 207 080,387	17 969 295,252	19 207 080,387	78 416 781,870	-6,4%
<b>2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :</b>	<b>32 788 301,615</b>	<b>30 058 350,436</b>	<b>32 788 301,615</b>	<b>30 058 350,436</b>	<b>123 355 425,958</b>	<b>9,1%</b>
* Intérêts encourus	32 308 942,260	29 387 668,940	32 308 942,260	29 387 668,940	119 201 437,606	9,9%
* Commissions encourues	479 359,355	670 681,496	479 359,355	670 681,496	4 153 988,352	-28,5%
* Autres charges	-	-	-	-	-	-
<b>3- Produit net bancaire</b>	<b>77 757 825,834</b>	<b>67 280 118,171</b>	<b>77 757 825,834</b>	<b>67 280 118,171</b>	<b>303 956 124,943</b>	<b>15,6%</b>
<b>4- Autres produits d'exploitation</b>	<b>880 482,380</b>	<b>761 967,964</b>	<b>880 482,380</b>	<b>761 967,964</b>	<b>3 318 967,486</b>	<b>15,6%</b>
<b>5- Charges opératoires, dont:</b>	<b>43 042 701,522</b>	<b>38 558 136,328</b>	<b>43 042 701,522</b>	<b>38 558 136,328</b>	<b>171 850 278,287</b>	<b>11,6%</b>
* Frais de personnel	30 839 575,434	26 715 942,592	30 839 575,434	26 715 942,592	120 234 802,427	15,4%
* charges générales d'exploitation	8 912 955,473	8 228 267,778	8 912 955,473	8 228 267,778	36 206 493,950	8,3%
<b>6- Structure du portefeuille :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>741 333 128,290</b>	<b>885 123 890,140</b>	<b>777 599 064,260</b>	<b>-16,2%</b>
* Portefeuille-titres commercial	-	-	505 294 238,985	668 254 628,867	543 576 942,732	-24,4%
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	236 038 889,305	216 869 261,273	234 022 121,528	8,8%
<b>7- Encours des crédits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 617 246 754,217</b>	<b>3 882 869 467,191</b>	<b>4 291 122 765,931</b>	<b>18,9%</b>
<b>8- Encours des dépôts, dont:</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 445 636 932,727</b>	<b>5 173 141 814,968</b>	<b>5 601 795 410,481</b>	<b>5,3%</b>
* Dépôts à vue	-	-	2 467 986 918,035	2 218 027 701,004	2 579 795 309,470	11,3%
* Dépôts d'épargne	-	-	1 270 454 158,390	1 154 742 091,763	1 265 463 528,876	10,0%
<b>9- Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>144 345 352,516</b>	<b>155 500 665,952</b>	<b>143 981 568,323</b>	<b>-7,2%</b>
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000	-
* Emprunts subordonnés	-	-	49 961 473,039	65 715 872,254	48 984 773,477	-24,0%
* Ressources spéciales	-	-	94 383 879,477	89 784 793,699	94 996 794,846	5,1%
<b>10- Capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>522 017 734,899</b>	<b>496 197 762,070</b>	<b>521 921 632,001</b>	<b>5,2%</b>

## **NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2011**

### **I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.**

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

#### **1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire**

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2011.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2011 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2011 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2011 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2011 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2011.

#### **2. Les règles de prise en compte des charges**

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2011. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2011 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

### 3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Mars 2011 et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de Mars 2011. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-03-2011.

### 4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier trimestre 2011, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2010 que celles relatives à l'année 2011.

Les données relatives à l'année 2010 sont conformes à celles publiées en avril 2010 dans le cadre des indicateurs du premier trimestre 2010 à l'exception de quelques retraitements qui ont été opérés au niveau de certaines rubriques de l'état de résultat et de la structure du portefeuille qui sont détaillés comme suit :

#### **Au niveau des produits d'exploitation bancaire :**

Au niveau de la situation du 31/12/2010, la Banque a adopté une nouvelle méthode de calcul des revenus du Portefeuille Titres Commercial et plus précisément des revenus des BTA. Pour le besoin de la comparabilité entre une période et une autre, il a été procédé à un retraitement des revenus des BTA relatif au premier trimestre 2010.

Ce retraitement a donné lieu à la diminution des produits d'exploitation bancaire et en conséquence du Produit Net Bancaire de 815 757,930 Dinars en passant de 98 154 226,537 Dinars dans l'ancienne situation à 97 338 468,607 Dinars dans la nouvelle situation. Ce retraitement concerne le poste suivant :

<b>RUBRIQUE</b>	<b>Nouvelle situation</b>	<b>Ancienne situation</b>	<b>Variation</b>
Revenus du Portefeuille Titres Commercial et d'investissement et Opérations Financières	19 207 080,387	20 022 838,317	- 815 757,930

## **Au niveau de la Structure du Portefeuille :**

Ce retraitement a engendré aussi une baisse pour le même montant au niveau de la rubrique « Structure du Portefeuille ».

### **II- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES**

#### **1. Les produits d'exploitation bancaire**

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2011 à 110 546 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

#### **2. Les charges d'exploitation bancaire**

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 32 788 mD au titre du premier trimestre 2011.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

### 3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

### 4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

### 5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

### 6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

### 7. Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2010, les capitaux propres au 31/12/2010 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2010 et du premier trimestre 2011 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

## **NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 MARS 2011**

La BIAT a clôturé le premier trimestre 2011 avec les résultats suivants :

- ⇒ Des encours de crédits de 4617,2 MD, enregistrant une progression de 18,9% par rapport au premier trimestre 2010 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 5445,6 MD, en accroissement de 5,3%, avec des composantes dépôts à vue et dépôts d'épargne évoluant respectivement à 11,3% et 10,0% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 110,5 MD, en augmentation de 13,6% ;
- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 32,8 MD, évoluant de 9,1% ;
- ⇒ Un PNB de 77,8 MD, en accroissement de 15,6% ;
- ⇒ Des charges opératoires de 43,0 MD, évoluant à 11,6%.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.